



Allocution du Pdt NIASSE lors de la viste de Madame Christine Lagarde, Directeur Général du F.M.I. à l'Assemblée nationale le 30 janvier 2015

Madame la Directrice Générale du Fonds Monétaire International,

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,

Mes chers collègues, Honorables Députés,

Chers Invités,

Mesdames, Messieurs,

Ensemble, nous venons d'écouter, avec toute l'attention requise, l'allocution de Madame Christine Lagarde, Directrice générale du Fonds Monétaire International.

On le sait, la volonté de préserver le monde des soubresauts consécutifs à la crise de 1929 et de ses prolongements dans les années qui ont suivi, est à la base de la création du Fonds Monétaire International, en 1944.

Dans le contexte historique d'alors, il était urgent de juguler les risques de conflits, en veillant à la stabilité du système monétaire international. Naturellement, le FMI s'est employé à adapter ses objectifs et ses priorités à l'évolution des données, en soutenant, vers le milieu des années 70, les pays confrontés avec des crises financières, notamment avec l'octroi de prêts, pour garantir leur solvabilité.

L'histoire de la coopération entre le Sénégal et le FMI est jalonnée de programmes ayant pour objectifs le rétablissement des grands équilibres macro-économiques et une croissance économique durable.

La nomenclature de ces programmes va de la Stabilisation de 1979-1984 à l'Instrument de Soutien à la Politique Economique (ISPE) 2007-2014.

Les nouvelles options étaient alors tournées non pas vers une assistance financière mais vers la consolidation des résultats économiques réalisés, avec l'appui vigilant de l'Institution.

Madame la Directrice Générale,

Cette coopération que le Sénégal a entreprise avec l'Institution que vous dirigez, précisément dans la période correspondant aux deux dernières décades du 20ème siècle, a laissé apparaître les importants sacrifices que les populations ont dû consentir, pour permettre aux pays en développement de sortir des conditions difficiles qui constituaient autant d'obstacles aux objectifs de croissance et de progrès.

Vous l'avez bien compris, en estimant qu'il convient de tirer de toutes ces expériences vécues, les enseignements nécessaires, en vue de donner au concept de développement ses dimensions multiples. Pour ce faire, nous avons tous acquis la conviction qu'il nous appartient, ensemble, de surmonter le paradoxe lié à l'harmonisation de la nature des missions du FMI avec les contraintes spécifiques des pays du Tiers monde et, aussi, aux politiques publiques des pays industrialisés, pour les accompagner dans la régulation du fonctionnement des mécanismes et des réseaux d'échanges de toute nature, en rapport avec la Banque Mondiale et le FMI.

Ce qui se passe en Grèce, depuis deux jours, avec l'avènement, dans ce pays, d'un nouveau régime politique, et dans la gestion du délicat dossier dans la zone Euro, illustre cette donnée.

Le Sénégal, avec le Plan Sénégal Emergent (P.S.E.), s'est volontairement inscrit dans cette dynamique, en mettant en avant les ambitions d'une transformation progressive et maîtrisée



des urgences ressenties par les populations, et en mobilisant, à cet effet, les ressources humaines, financières et sociales dont bénéficie notre pays.

Ainsi, dans le contexte de l'apparition de nouveaux périls comme le terrorisme qui menace la sécurité du monde, le visage multiplié de la pauvreté devrait nous amener à concevoir le développement «à hauteur d'homme», c'est-à-dire, à la mesure du temps des hommes qui s'engagent résolument à faire face à des situations inédites, celles-ci ayant des incidences directes sur la paix, la sécurité et le développement.

Votre visite au Sénégal se situe bien dans le cadre de cette volonté commune de relever les défis, par une coopération féconde, méthodique, planifiée et efficace, accompagnée par l'effort continu, un savoir-faire partagé et une bonne gouvernance politique, institutionnelle, économique et sociale.

Madame la Directrice Générale,

Sous votre magistère, le FMI a clairement exprimé cette volonté de tenir compte des nouvelles complexités de l'économie mondiale. Le discours que vous venez de prononcer devant les Députés du Sénégal l'a amplement confirmé. Permettez-nous de vous en remercier chaleureusement, au nom de la représentation nationale.

Vous prônez, avec une admirable sincérité, une politique de dialogue ouvert avec les pays membres du Fonds Monétaire International, notamment les pays africains.

Certains d'entre ces pays africains ne négligent aucun effort pour vaincre les résistances et les pesanteurs qui tendent à retarder, dans une certaine mesure, leur entrée dans l'ère et dans l'espace de l'émergence économique.

C'est dans ce cadre que la Conférence organisée à Maputo, les 29 et 30 mai 2014 sur le thème L'essor africain, a offert une occasion privilégiée d'échanges avec tous les acteurs du développement, pour évaluer la distance parcourue, les obstacles rencontrés, les performances réalisées, sans oublier de s'engager sur l'axe des priorités de l'heure.

Le Sénégal, notre pays, a depuis longtemps acquis la conscience de ce que le développement se construit, étape par étape, sur la base de programmes cohérents, complémentaires les uns par rapport aux autres, qui portent la marque d'une volonté continue d'aller vers le plus et le mieux. C'est la voie ardue mais exaltante d'une mobilisation organisée et maîtrisée des idées, des projets, des mécanismes de gestion et de la mesure, à périodes régulières, des progrès accomplis, des réformes à adopter et à mettre en œuvre, ces réformes devant être structurantes et productrices de nouvelles performances.

C'est dans le contexte que voilà que le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky Sall, a conçu le Plan Sénégal Emergent (PSE).

Il s'agit d'une nouvelle stratégie de développement qui a précisément fait le choix d'investissements structurants.

En la matière, les interventions conjuguées du secteur privé et du secteur public ont pour vocation de favoriser des avancées significatives dans le brûlant dossier de l'emploi, notamment celui des jeunes et dans les programmes de lutte contre la pauvreté et la précarité.

Bien entendu, il appartient aux pays en développement de poursuivre avec vigueur les réformes nécessaires qui déterminent, au-delà de leur légitimité objective, le fondement et la réalisation effective des ambitions ressenties et programmées.

Qu'il s'agisse de l'Administration publique, du développement local, de l'Aménagement du territoire, de la Justice et du cadre institutionnel en général, les réformes entamées ou en cours, dans le cadre du P.S.E., traduisent à souhait le choix opportun de la modernisation, pour créer un environnement des affaires qui soit tout à la fois stable, sécurisé et transparent, propice à une activité économique saine et rentable, soutenue par une bonne gouvernance assurée.

Le PSE, sous cet éclairage, a l'ambition de mener des politiques de développement cohérent des infrastructures, de l'industrie, du monde rural et des secteurs sociaux majeurs tels que l'éducation, la santé et la protection de la nature.

L'accueil réservé par le Groupe Consultatif, réuni le 24 février 2014, à Paris, à M. le Président de la République du Sénégal et à l'importante délégation qui l'accompagnait à cette occasion, a validé la pertinence et la fiabilité du PSE. C'est le lieu d'inviter tous les pays amis et les partenaires au développement à en faire de même, par un soutien actif au PSE, pour sa mise en œuvre effective, dans la cadence et dans des conditions optimales.

A cet égard, les appréciations positives du FMI sont encourageantes, comme nous l'avons noté



dans vos déclarations, à votre arrivée à Dakar.

Le défi est grand, parce qu'il s'agit de doubler la croissance en une dizaine d'années. Cela présuppose le règlement durable du dossier de l'énergie et de l'accès au financement des petites et moyennes entreprises. Au reste, c'est la raison d'être du Fonds de Garantie des Investissements prioritaires (FONGIP).

Madame la Directrice Générale du Fonds Monétaire International

Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,
Mes chers collègues, Honorables Députés,

Chers Invités,

Mesdames, Messieurs,

C'est sur cette note d'espoir que je voudrais, encore une fois, vous remercier, au nom de l'ensemble des Députés.

Vous venez de confirmer la volonté de l'Institution que vous dirigez, de continuer à œuvrer, avec les autres partenaires comme la Banque mondiale et le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), à la stabilisation de l'économie mondiale, en continuant de soutenir les pays en difficulté, dans un contexte de crise profonde et multiforme, à l'échelle mondiale, qu'il s'agisse de l'hémisphère Nord ou de l'hémisphère Sud.

Dans cet esprit, notre objectif salubre est commun.

Ensemble, nous semons ainsi et solidairement les graines de la paix, pour promouvoir le renouveau de l'humanisme, en ce début du III^{ème} millénaire, dans la réalité du village planétaire, pour rapprocher les peuples et les civilisations.

Tous nos vœux vous accompagnent dans la poursuite de votre éminente mission.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Moustapha Niasse

Publié le 30 janvier 2015